

Compte rendu de la Commission Locale de l'Eau du 01.02.2024

Salle Plénière du Conseil Départemental de l'Ariège

SAGE BVPA CLE du 01/02/2024

Le jeudi 01 février 2024 à 16h00, la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Ariège sous la Présidence de M. Jean-Paul FERRE, Président de la CLE.

LES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES :

Etaient présents :

M. Jean-Paul FERRE, Mme Estelle VILESPY, M. Henri BENABENT, M. Daniel GONCALVES, M. Bernard LAMARY, Mme Patricia QUINAT-RAYNAUD, M. Daniel ARTAUD, M. Jean-Luc ROUAN, M. Xavier CAUX, M. Alain SOULE, M. André VIDAL, Mme Pascale CANAL, M. Jean-Jacques MAR-TINEZ, Mme Joëlle CHALAVOUX, M. David COMMINGES, Mme Jessica MIQUEL

Ont donné pouvoir

M. Daniel BESNARD

M. Claude CANSINO

M. Jérôme BLASQUEZ

M. Pierre VIEL

M. Loïc GOJARD

A:

M. Daniel ARTAUD

Mme Joëlle CHALAVOUX

M. Jean-Paul FERRE

M. Jean-Jacques MARTINEZ

M. Alain SOULE

Etaient absents, excusés :

M. André PECHIN, M. Nicolas GARCIA

Etaient absents:

M. Pascal CHICOT, M. Georges ARMENGOL, M. Jean-Louis REMY, M. Gilbert HEBRARD, M. Guillaume LOPEZ, M. Manuel SARDA, M. Daniel GERAUD, M. Michel AUDINOS, M. Nicolas DI-GOUDE, M. François VANDERSTRAETEN, Mme Juliette AMIOT, M. David-Olivier CARLIER, Mme Sylvie BRINGUIER, M. Joël CAZAJUS, M. Marc SANCHEZ, M. Jean-Jacques RAMADE, M. Alain METGE

LES REPRESENTANTS DES USAGERS :

Etaient présents :

Chambre agriculture 09 (M. Nicolas PUJOL), Chambre agriculture 31 (Mme Christel CARPEN-TIER), EDF Hydro (Mme Marie-Charlotte BOUSQUET), FNE Midi Pyrénées (M. Henri DELRIEU), Fédération régionale d'agriculture biologique (M. Philippe ASSEMAT), CCI 09 (M. Nicolas COUVREUR), Syndicat des propriétaires forestiers privés d'Ariège (M. Jean GUICHOU), Comité Régional Occitanie de Canoë-Kayak (M. Eric BIAU), ANA-CEN (M. Stéphane GROCHOWSKI), ANPER-CEA (M. Jean-Pierre JENN), Fédération de pêche 09 (M. Laurent GARMENDIA), Fédération des moulins de France (M. Patrick SUILHARD)

Etaient absents:

Chambre agriculture 11 (M. Daniel CASTEIGNAU), Organisme Unique Vallée de l'Ariège (Mme Nicole QUILLIEN), Organisme Unique Garonne Amont (M. Serge BOUSCATEL), UNICEM Midi-

Pyrénées (M. Fabrice MARTIN), Ariège Pyrénées Tourisme (M. Michel PICHAN), UFC Que choisir (M. Jacques ABIVEN), Fédération de pêche 31 (M. Norbert DELPHIN) Fédération de pêche 11 (M. David FERNANDEZ), Energialys (M. Alexandre LAROQUE)

LES REPRESENTANTS DE L'ETAT :

Etaient présents :

Préfet coordonnateur de Bassin (représenté par la DREAL Occitanie, M. Anthony DELHAISE), Préfecture de l'Ariège DDT09 (M. Siegfried CLOUSEAU), Agence de l'Eau Adour Garonne (Messieurs J-Luc SCHARFFE et Matthieu MAGDELAINE), DREAL Occitanie (M. Anthony DELHAISE), DDT31 (Mme Valérie FAGES), ARS Occitanie (M. Alain BUGE)

Ont donné pouvoir

A:

M. Thomas LEDUC

M. Siegfried CLOUSEAU

Etaient absents, excusés:

Office Français de la Biodiversité Région Occitanie (M. Stéphane DI MAURO)

Etaient absents:

DDTM11, DRAAF (M. Florent GUHL), CRPF (M. Emmanuel ROUYER), ONF (Mme Marguerite DELAVAL)

Etaient également présents :

CD09 Directrice Adjointe DAATE (Mme Guylaine AUTHIER), CD09 DAATE-Service Eau (Mme Karine ORUS DULAC), CD09 DAATE-Service Eau (Mme Anne GAUTHIER), CD09 DAATE-Service Eau (M. Florian TESTA), CD09 DAATE-Service Eau (M. Baptiste RICHARD), CD09 DAATE-Service Eau (Mme Emilie VIE), Garants de la CNDP (Mme Anne Isabelle PARDINEILLE et M. Jean-François COUMEL), Conseil Départemental 31 (M. Vincent RIBOT), SMIVAL (M. Thomas BREINIG), SMDEA 09 (M. Patrick RESCANIERES), ECLECTIC Expérience (Messieurs David PROTHAIS), CACG (Mme Magalie MARQUIE et M. Aurélien PUJOL), IREEDD (Messieurs Fady HAMADE et Pascal CHANE POI SANE), SBGH (M. Jean-Christophe CID), Institution des Eaux de la Montagne Noire (Mme Sandrine BOISARD-CASTAN), SSV (M. Gilles DOMENC), PNR PA (M. Mathieu CRUEGE), SCOT Vallée de l'Ariège (Mme Marine MONREDON), ARS (Madame Agathe LOUBET), DDT31 (M. Jérémy COMET), Mairie de GANAC (M. Pierre VILLE), Mairie de FERRIERES-SUR-ARIEGE (M. Paul HOYER)

• Discours introductif de M. Jean-Paul FERRE, Président de la CLE :

Bonjour à toutes et à tous, nous allons procéder au lancement de la réunion plénière de la CLE du SAGE de ce 1^{er} février.

• Rappel des règles de séance par M. Jean-Paul FERRE :

Monsieur Jean-Paul FERRE, Président de la CLE propose aux membres du Bureau d'autoriser la tenue de la présente séance en présentiel et en visioconférence. Il précise qu'un enregistrement audio de la séance est réalisé pour la retranscription du compte-rendu.

Monsieur le Président demande aux membres de le CLE d'approuver les modalités de tenue de la séance telles que précisées ci-dessus. Il n'y a pas d'opposition à ce que la réunion se tienne en présentiel et en visio.

M. Jean-Paul FERRE procède ensuite à l'appel des présents.

• Intervention de M. Jean-Paul FERRE, Président de la CLE :

M. Jean-Paul FERRE, présente l'ordre du jour :

- 1) Adoption du compte-rendu de la CLE du 7 décembre 2023
- 2) Etat d'avancement de la phase 2 « Tendances, scénarios, stratégie »
- 3) Calendrier des Commissions géographiques & thème de travail
- 4) Lancement de la concertation préalable
- 5) Questions diverses

1) Adoption du compte-rendu de la CLE du 07 décembre 2023

Le compte-rendu a été envoyé il y a quelques semaines. Est-ce que vous avez des remarques par rapport à ce compte-rendu de 18 pages ? Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) <u>Etat d'avancement de la phase 2 « Tendances, scénarios, stratégie »</u> C'est M. Pascal CHANE POI SANE, du cabinet IREEDD, qui va faire le point et nous le présenter.

• Intervention de M. Pascal CHANE POI SANE, Bureau d'étude IREEDD :

L'objet de cette présentation est de faire un point d'avancement sur l'étude. Nous allons donc commencer par faire un rappel des différentes étapes de l'étude et de ces objectifs. Ensuite, nous rentrerons dans le détail de l'avancement de l'étude, notamment la partie hydroélectricité et la caractérisation des usages.

Pour rappel, cette étude se déroule en 2 étapes :

- Etape 1 : Tendances et scénarii
- Etape 2 : Stratégie du SAGE

Voir présentation faite en séance (et jointe au compte-rendu).

• Intervention de M. Aurélien PUJOL, Bureau d'étude CACG :

Voir présentation faite en séance (et jointe au compte-rendu).

• Intervention de Mme Marie-Charlotte BOUSQUET, EDF Hydro:

J'avais juste une question pour bien comprendre ce que vous êtes en train de dire. Il y a donc 12 centrales et 30 Mégawatts d'installées qui existent aujourd'hui et donc, dans vos calculs, il y aurait un potentiel de 117 Mégawatts ? Et après, vous différenciez suivant les contraintes environnementales ?

• Intervention de M. Aurélien PUJOL, Bureau d'étude CACG :

Oui, c'est cela, à savoir que le potentiel est calculé avec le module, c'est la partie majorante. Ce serait si nous prenions tout le débit entièrement du cours d'eau, avec, sur chaque tronçon le dénivelé maximum.

• Intervention de M. Siegfried CLOUSEAU, DDT de l'Ariège :

J'avais juste 2 ou 3 questions. Est-ce que les données transmises par la DDT, en décembre, sur les installations existantes ont bien été prises en compte ? Nous avions recruté quelqu'un, exprès pour faire tout ce travail d'actualisation, ce serait bien que ces données soient valorisées.

L'autre question que je me posais : est-ce que nous aurons bien un croisement entre vos données et vos potentiels avec l'impact du fonctionnement des centrales existantes puisque nous savons que nous avons quelques cours d'eau qui sont quand même très impactés, je pense à la Courbière, au Lez, donc, est-ce que ce travail sera bien fait au sein des ateliers thématiques ?

Et après, j'avais juste, un souhait, est-ce que vous pouvez enlever le terme de « contraintes environnementales » ? Nous sommes un département avec des enjeux environnementaux très forts et c'est très bien, c'est ce qui en fait la richesse, merci.

• Intervention de M. Aurélien PUJOL, Bureau d'étude CACG :

Pour répondre à la 1^{ère} question, de mémoire, nous avions bien reçu les données de la part du département que nous avons intégré au maximum, par contre, nous n'avons pas pris en compte de nouvelles centrales dans notre parc parce que nous avions déjà établi notre parc existant. Je pense qu'elles étaient déjà présentes dans l'étude.

Nous avons reçu 3 ou 4 bases de données différentes que l'on a dû croiser à la main pour vérifier qu'il n'y avait pas de doublon parce qu'il peut y avoir des appellations différentes, il y avait des données qui étaient contradictoires de l'une à l'autre donc nous avons fait notre maximum par rapport à ça. En tout cas, nous transmettrons la base de données que nous avons utilisé pour faire notre étude qui nous a, elle, servie de référence, donc ensuite, libre aux personnes qui auront à disposition cette base de données d'en rajouter, si besoin et d'utiliser notre modèle pour comparer ces données.

Le 2^{ème} point portait sur l'étude d'impact des nouveaux sites sur les sites déjà existants, c'était ça ?

• Intervention de M. Siegfried CLOUSEAU, DDT de l'Ariège :

On sait que sur certains cours d'eau, vous quantifiez un potentiel important en terme hydroélectrique mais on sait que dans la réalité, il y a quand même les fonctionnements ou un manque d'articulation entre centrales qui fait que nous avons quand même des cours d'eau qui sont très impactés et ça, je pense qu'il n'y a que des échanges avec les syndicats de rivières, avec la fédération de

pêche ou avec les acteurs locaux qui pourront vous le dire. La question, c'est : est-ce que vous allez confronter ces informations de terrain à votre modèle qui pour l'instant est très théorique ?

• Intervention de M. Aurélien PUJOL, Bureau d'étude CACG :

Non, parce que cela va au-delà de notre mission. Nous établissons un potentiel, on dit, ce cours d'eau a du potentiel hydroélectrique, nous ne préjugeons pas de la faisabilité ou de l'installation d'une centrale hydroélectrique, nous ne réagissons pas avec les contraintes techniques, nous disons juste, ici, il y a de l'énergie disponible, et nous ne préjugeons en rien de la faisabilité des projets.

Intervention de Mme Magalie MARQUIE, Bureau d'étude CACG :

Simplement, sur le dernier aspect, sur le terme de « contraintes », effectivement, nous pourrons le changer.

• Intervention de Mme Christel CARPENTIER, Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne :

Petite question, quand vous parlez des centrales installées, vous parlez uniquement des centrales EDF ou de toutes les centrales hydroélectriques existantes sur le territoire ?

• Intervention de M. Aurélien PUJOL, Bureau d'étude CACG :

Ce sont, toutes les centrales hydroélectriques qui ont été portées à notre connaissance dans la base de données donc il y a bien plus que les centrales qui appartiennent à EDF Hydro.

• Intervention de Mme Magalie MARQUIE, Bureau d'étude CACG :

Suite de la présentation faite en séance (et jointe au compte-rendu) sur :

- La caractérisation de l'état actuel et des tendance futures en particulier sur la climatologie

• Intervention de M. Jean-Luc SCHARFFE, Agence de l'Eau Adour Garonne :

Je voudrais juste revenir un petit peu en arrière, pour une question de compréhension. Nous avons des cumuls de précipitations annuels, sur un des scénarios, qui peuvent être à la hausse pour la plaine, est-ce que l'on peut comprendre ?

Sur le graphique, nous voyons que dans la plaine, de 2023 à 2050, il y a +135mm.

• Intervention de Mme Magalie MARQUIE, Bureau d'étude CACG :

Oui, parce que vous voyez, le scénario 1 est en orange et si vous prenez l'exemple 2023, il se trouve que c'est une année, qui d'après la reconstitution de ce modèle est assez basse. Ce sont des exemples pour illustrer ce que l'on observe en comparant 2 années. Les histogrammes par contre sont représentatifs de l'écart.

Suite de la présentation faite en séance (et jointe au compte-rendu) sur :

- L'évolution de l'évapotranspiration potentielle mensuelle moyenne

Intervention de M. Jean-Pierre JENN, Association ANPER-TOS:

Il serait souhaitable que nous ayons aussi des données sur l'évaporation des plans d'eau, retenues et autres dans tout le département, et l'évolution, justement, avec le changement climatique et ses augmentations de températures que nous allons avoir jusqu'en 2050.

• Intervention de Mme Magalie MARQUIE, Bureau d'étude CACG :

Cela ne fait pas partie des données disponibles dans les données DRIAS.

• Intervention de M. Fady HAMADE, Bureau d'étude IREEDD :

Je peux apporter un élément complémentaire. L'ensemble des données sur lesquelles nous avons été amenés à travailler sont des données qui sont fournies sur le portail DRIAS, or ces données-là, ne donnent pas d'informations et d'indications sur l'évaporation mais sur l'évapotranspiration donc nous travaillons à partir de données qui sont issues de modèles qui ont déjà été travaillées à l'échelle nationale et sur lesquelles nous n'avons pas complétement la main.

• Intervention de M. Henri DELRIEU, France Nature Environnement Midi-Pyrénées :

Par rapport à ces données qui concerne l'évaporation notamment sur les surfaces qui sont en eau qui sont importantes dans le département. Nous avons quand même pas mal de surfaces qui sont en eau, plus de 1000 hectares. Nous avons transmis des données qui sont issues des études du BRGM qui ont été faites notamment sur la basse Ariège il y a une dizaine d'années donc, ce sont des données qui sont certes, à mettre à jour, mais ils ont travaillé sur l'évaporation directe, c'est-à-dire le déficit hydrique entre la pluviométrie et l'évaporation. Nous sommes sur l'étude d'un déficit hydrique. C'est une étude que nous vous avons fait passer, c'est un peu dommage que nous ne la retrouvions pas. Nous aurons l'occasion d'en reparler puisqu'il y a d'autres points sur lesquels nous avons fourni des données que nous ne retrouvons pas.

• Intervention de Mme Magalie MARQUIE, Bureau d'étude CACG :

Je comprends que ce soit une étude très intéressante, mais là, nous sommes dans le chapitre des tendances actuelles et futures. Je n'ai pas de moyens de calculer l'évolution. Simplement, pour repréciser, l'évapotranspiration potentielle, c'est une donnée qui est mesurée par Météo France et c'est pour cela que nous avons énormément de données et que les scientifiques ont pu les intégrer dans leur modèle et fournir des données d'ETP et non pas d'évaporation puisqu'elle ne se mesure pas en tant que telle de manière simple en tout cas.

• Intervention de Mme Christel CARPENTIER, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Déjà, je ne suis pas trop d'accord sur votre définition de l'évapotranspiration, puisque l'évapotranspiration d'une plante c'est le fait qu'elle puisse faire sa propre photosynthèse, c'est-à-dire qu'elle prend du CO² pour le transformer en oxygène via la lumière du soleil et, qu'en fonction des plantes, qui sont étudiées, cette capacité n'est pas la même. Il faut savoir aussi que la plupart des végétaux qui sont aujourd'hui sur nos territoires dès qu'ils ont la chaleur au niveau de leurs cellules qui dépassent 35°, ils ferment leurs stomates donc ils stoppent la photosynthèse ce qui peut provoquer le brûlage et la destruction des plantes et qui arrêtent la captation du CO². Juste pour que vous compreniez qu'en fait, là, vous parlez du petit cycle de l'eau mais si on s'intéresse à l'évapotranspiration, il faudrait qu'on s'intéresse du coup, au grand cycle de l'eau. Il y a eu des travaux scientifiques qui ont été menés très récemment qui ont prouvé qu'en fait, c'est l'évapotranspiration des plantes qui favorise un retour plus important sur la capacité de retour sur les précipitations significatives sur les territoires et tout cela se sont des choses qui devraient être intégrées si nous voulons faire une vraie étude par rapport à l'accès à l'eau ou au moins sur le cycle de l'eau que nous allons avoir sur notre

territoire d'ici 2070. Et là, en fait, d'après ce que vous présentez, c'est très, très superficiel par rapport à l'ensemble des données scientifiques qui ont évolué aujourd'hui et qui ne sont pas toutes prises en compte.

• Intervention de M. Fady HAMADE, Bureau d'étude IREEDD :

Merci Mme CARPENTIER, je vous rejoins totalement, la seule chose, c'est que dans le cadre de notre étude, nous n'allons pas aussi loin dans le détail. Ce qu'il faudrait retenir, de cet indicateur de l'évapotranspiration, et ce qui est important pour nous dans le cadre de cette étude, c'est que dans l'avenir, cette évapotranspiration va être de plus en plus importante et nous pouvons traduire l'évapotranspiration par le besoin en eau des plantes. Ce qui veut dire que pour obtenir un même rendement en terme de production agricole, il faudra davantage d'eau pour la parcelle en question que l'irrigation d'aujourd'hui. En gros, ici, nous sommes en train de croiser l'information entre le changement climatique, les besoins en eau des plantes qui sont mesurés ici par l'évapotranspiration et que nous allons recoller les morceaux avec les besoins en eau des autres usages sur le territoire mais je vous rejoins sur la définition précise que vous donnez sur l'évapotranspiration mais il ne s'agit pas d'une étude sur l'agronomie mais il s'agit d'une étude sur les besoins en eau du territoire et ce que l'on peut faire de ces eaux-là, sur le territoire, dans le futur.

• Intervention de Mme Christel CARPENTIER, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Là où je ne suis pas d'accord avec vous, c'est qu'en fait, si vous avez une température qui dépasse les 35°C et que vous n'avez pas d'irrigation sur les territoires, la plupart des plantes que nous connaissons aujourd'hui vont griller, elles vont dépérir et mourir, ce qui fait que, vous n'aurez plus besoin d'avoir un accès à l'eau pour ces plantes là puisque de toute façon, elles n'existeront plus. La plupart des haies que nous plantons aujourd'hui ne sont pas adaptées, en fait, à un réchauffement tel que vous l'indiquez puisque les températures vont dépasser les 35°C et donc ces arbres vont dépérir, c'est démontré scientifiquement, donc c'est pour cela que j'interviens et que j'insiste sur ce fait parce qu'aujourd'hui, quand nous nous réunissons dans ce genre de groupes, c'est quand même pour définir des stratégies, des perspectives par rapport à l'eau, demain au réchauffement climatique, etc.. et qu'étant donné que nous ne prenons pas tous les éléments en considération, je ne suis pas sûre que nous prendrons les bonnes décisions. Moi, je fais du maïs irrigué, je suis désolée de vous le dire mais, j'ai des sondes dans mes maïs, j'ai une température constante l'été qui n'excède pas 28°C, même quand il fait plus de 40°C, ce qui veut dire que mon maïs a une évapotranspiration correcte et maximale pendant toute sa période de production, ce qui n'est pas le cas, quand je regarde mes chênes qui se couvrent d'oïdium parce qu'en fait, eux, ils souffrent de la chaleur et donc ils mettent de l'oïdium pour se protéger et donc moins évapotranspirer. Cela s'appelle des symbioses qui existe dans la nature où un champignon va aider pour faire en sorte qu'ils soient moins exposés aux écarts climatiques et ça, ce sont des choses qu'aujourd'hui, techniquement, vous n'intégrez pas et je sais pourquoi on met en place des SAGE, je sais qu'elles sont les répercussions sur le monde agricole derrière et j'estime qu'il faut vraiment tout prendre en compte et là, vu votre présentation, je ne suis pas tout à fait d'accord. D'autant plus que vous annoncez des baisses de précipitations d'environ 30% alors que d'après le GIEC, ça n'excédera pas 10%, donc là aussi, il y a des écarts que j'aimerais bien que vous m'expliquiez.

• Intervention de M. Fady HAMADE, Bureau d'étude IREEDD :

Je me permets de rebondir, Mme CARPENTIER. Vous êtes déjà, au stade, de l'action, c'est-à-dire, vous êtes, là, aujourd'hui, en train de discuter des actions que l'on va discuter lors des ateliers de concertation dans le cadre de cette étude et sans aucun doute, nous allons revenir sur ces questions-là dans le détail, au moment des ateliers, et quelles actions nous pouvons mettre en place pour, justement, adapter le territoire au changement climatique. Parmi ces actions-là, il va y avoir des actions de type : changement d'assolement, etc...

Je propose donc de refermer la parenthèse sur ces aspects-là.

• Intervention de Mme Magalie MARQUIE, CACG:

Poursuite et fin de la présentation :

-Indicateurs de chaleur et de sècheresse

• Intervention de M. Pascal CHANE POI SANE, Bureau d'étude IREEDD :

Voir présentation faite en séance (et jointe au compte-rendu).

• Intervention de M. Jean GUICHOU, Syndicat des propriétaires forestiers privés d'Ariège :

Nous avons débattu tout à l'heure sur la syntaxe de contraintes environnementales, je voudrais m'étonner du développement de l'agroécologie mentionné ici.

• Intervention de M. Nicolas PUJOL, Chambre d'agriculture de l'Ariège :

Je vous prie de m'excuser pour mon retard, j'avais des impératifs moins joyeux que cette réunion-là. L'agroécologie ne veux pas forcément dire diminution de l'irrigation, cela peut y contribuer dans le stockage de l'eau à travers les couverts végétaux mais si nous voulons que les couverts végétaux se développent, il faut de l'eau. J'en veux pour preuve les automnes que nous avons régulièrement depuis les 2 ou 3 dernières années où nous avons du mal à implanter les couverts végétaux et quand nous les implantons, s'il ne pleut pas, ils ne poussent pas, donc forcément, si le couvert n'est pas développé, il ne stockera pas d'eau par la suite. Ce n'est donc pas forcément l'agroécologie qui permettra la diminution de l'irrigation cela sera plutôt les bonnes pratiques des irrigants voire vraiment le changement d'assolement comme nous l'avons connu cette année mais derrière, cela voudra dire qu'il faudra qu'économiquement cela ne mette pas en péril l'économie agricole du département.

• Intervention de M. Pascal CHANE POI SANE, Bureau d'étude IREEDD :

Merci pour cette remarque, je n'ai rien à redire là-dessus, je suis d'accord avec vous, effectivement, ce qu'il fallait retenir ici, en fait, c'était -20-25% lié à des pratiques moins gourmandes en eau, nous sommes bien d'accord là-dessus.

Poursuite et fin de la présentation.

• Intervention de M. Jean-Paul FERRE, Président de la CLE :

Vous avez fait une intervention de concert, IREED et CACG.

Vous parlez des réunions des commissions géographiques qui sont programmées le mercredi 28 février à St-Félix-de-Rieutord avec le SYMAR Val d'Ariège et le SBGH, et je tiens à remercier tout

particulièrement mes vice-présidents qui s'impliquent totalement dans la mise en place de ces commissions géographiques.

Le jeudi 29 février 2024, le SMIVAL organisera sa commission géographique à la salle des fêtes de Lézat-sur-Lèze, le vendredi 1^{er} mars, à la salle des fêtes de Montjoie-en-Couserans, nous retrouverons l'Arize et le Salat-Volp donc, toujours de 9h à 12h30.

Les principaux thèmes de travail qui seront abordés sont les 5 enjeux principaux du SAGE BVPA qui ont été déterminé dans la phase initiale de l'état des lieux et du diagnostic :

- le partage de l'eau
- la gestion des risques
- la qualité de l'eau
- le maintien des activités économiques liées à l'eau
- la préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques

• Intervention de Mme Karine ORUS-DULAC, animatrice du SAGE BVPA:

Nous allons laisser la parole à M. Jean-Jacques MARTINEZ, président du SMIVAL, pour expliquer l'après-midi, après la commission géographique sur la Lèze, à Lézat, il y aura une fresque animée. Est-ce que vous voulez en parler, M. Jean-Jacques MARTINEZ ou M. Thomas BREINIG?

• Intervention de M. Jean-Jacques MARTINEZ, Président du SMIVAL :

Bonjour à tous, pour être efficace, soyons clair et rapide. Je vais donc passer la parole à mon directeur, M. Thomas BREINIG qui va vous faire très rapidement, un petit rapport.

• Intervention de M. Thomas BREINIG, Directeur du SMIVAL :

Dans le cadre de l'appel à projet Educ'Eau, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le SMIVAL a été lauréat de cet appel à projet et nous sommes en train de travailler sur l'adaptation de la Fresque de l'Eau à la vallée de la Lèze, pour décliner cet outil qui est de portée nationale. Vous le savez, en matière de gestion de l'eau, on dit souvent que la réflexion doit être globale mais l'action doit être locale et donc pour que les participants aux fresques de l'eau soient plus en phase avec leur territoire et bien nous avons fait le choix de travailler sur une déclinaison locale de cette fresque de l'eau et donc effectivement, nous proposons aux participants de réaliser une 1ère fresque institutionnelle qui se tiendra le 29 février après-midi, dans la continuité de la commission géographique du matin. Nous vous invitons vivement à participer à cet évènement pour, à la fois découvrir le contenu de cette fresque et puis, également nous faire un retour sur votre perception des choses. L'objectif de cet outil est à la fois d'apporter une information aux différents participants sur les enjeux de gestion de l'eau à la fois à l'échelle mondiale, à l'échelle du grand bassin versant des Pyrénées jusqu'à l'océan mais aussi à l'échelle locale du bassin versant de la Lèze. Il y a un enjeu également d'échanges et de discussions sur les solutions à mettre en place pour mieux gérer l'eau à l'échelle des bassins versants et faire face aux évolutions liées au changement climatique et puis un enjeu, dans ce cadre tout particulier qu'est la phase de concertation du SAGE, à faire remonter les avis vers la structure porteuse du SAGE. Cela sera le dernier temps de la fresque qui sera consacré à cette phase de remontée des avis.

• Intervention de M. Jean-Paul FERRE, Président de la CLE :

Je fais totalement confiance à mes vice-présidents pour animer ces 3 commissions géographiques d'autant que mes engagements font que je suis sur le Salon de l'Agriculture, à Paris, ces mêmes jours. On va donc passer à la concertation préalable qui va être lancée tout à l'heure par M. le Préfet, Mme la Présidente du Conseil Départemental et un représentant du Conseil Régional et qui va durer 3 mois, du 1^{er} février au 30 avril. Vous avez toutes les dates avec les réunions publiques, les ateliers thématiques dont le 1^{er} est à Belpech, jeudi prochain : « Sobriété et partage de l'eau ». Il y aura aussi des visites sur sites, la journée mondiale de l'eau le 22 mars avec « Eau Ariège », et celle des Zones Humides le 6 mars en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège. Un dossier de concertation et surtout un kit de communication a été envoyé à toutes les communes et aux EPCI du territoire, à la fois par mail et par papier. Il y aura aussi la mise en place d'un outil numérique participatif dont on va parler tout l'heure en espérant que les gens se mobiliseront et viendront nous faire part de leurs remarques, de leurs attentes pour que cela soit pris en compte dans la démarche et que la concertation soit la plus fructueuse possible.

• Intervention de Mme Anne Isabelle PARDINEILLE, garante de la concertation CNDP :

Je veux juste dire un mot pour la réunion de lancement de ce soir, nous avons souhaité que cela soit une réunion participative, nous sommes dans l'expectative quant aux nombres de participants. Il y a une pré-inscription, nous serions à peu près 120 participants. Nous avons jugé qu'avec 120 participants nous pouvions encore garder le processus de participations que nous avions décidé ensemble c'est-à-dire, une partie en plénière, une partie en atelier. Si vraiment, il y a trop de personnes, nous resterons en plénière mais ce n'est pas notre souhait donc, pour ceux qui vont rester là ce soir, il va y avoir une première partie en plénière où nous allons présenter le processus de concertation, ensuite nous allons nous retrouver en atelier en petit groupe et c'est là que je veux intervenir par rapport à vous. Ce qui est intéressant pour la richesse des ateliers, c'est que vous ne restiez pas ensemble, essayer de vous disséminer au milieu des simples citoyens, des associations, etc... C'est cela qui donne la richesse, que les élus soient mélangés aux techniciens et aux citoyens donc ne faites pas des groupes homogènes de représentants de la CLE. Ensuite, nous nous remettrons en plénière, chaque petit sous-groupe va avoir une ou deux questions qu'ils vont avoir jugé « principale », qui vont être posées et auxquelles nous répondrons et ensuite il y a un buffet. Nous allons essayer de garder ces 3 temps, autant que possible, sauf si comme dans le Gers, l'autre jour, nous attendions 120 personnes et nous en avons eu 300. C'est pour ça que nous sommes un peu prudents mais nous espérons pouvoir tenir ces 3 temps qui sont importants pour la participation du public.

• Intervention de M. Florian TESTA, animateur du SAGE BVPA:

Je vais vous présenter un calendrier un peu plus chronologique donc sur 3 mois : février, mars et avril.

Aujourd'hui pour le lancement de la concertation : réunion de lancement pour la concertation, le 1^{er} évènement sera le marché de Mirepoix, le lundi 5 février et un atelier à Belpech, le jeudi 8 février de 18h à 20h.

• Intervention de Mme Karine ORUS-DULAC, animatrice du SAGE BVPA:

Je voulais juste préciser que vous allez recevoir, mardi, le lien pour s'inscrire à l'atelier du 8 février à Belpech et ce soir, vous aurez un QR code que vous pourrez flasher si vous le souhaitez pour déjà vous inscrire au prochain atelier.

• Intervention de Mme Christel CARPENTIER, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Pour une question pratique, les ateliers reprennent tous les mêmes thèmes, ou c'est un atelier, un thème différent ?

• Intervention de Mme Karine ORUS-DULAC, animatrice du SAGE BVPA:

Un atelier, un thème différent :

- Belpech : Sobriété et partage de l'eau

Mas d'Azil : Qualité de l'eau et milieux aquatiques

- Lavelanet : Sécurisation de la ressource en eau

Intervention de M. Florian TESTA, animateur du SAGE BVPA :

Je continue sur le 23 février, évènement à Foix sur le marché, déploiement d'une goguette et ensuite fin février-début mars, le début des commissions géographiques, sur 3 jours, les 28 et 29 février et le 1^{er} mars. Donc, cela a été dit par M. Jean-Paul FERRE, commission géographique pour l'Ariège et l'Hers, le 28, le 29 pour la Lèze suivie l'après-midi d'une fresque animée avec le midi un buffet pour que nous puissions déjeuner sur place, le 1^{er} mars, la commission géographique Arize-Salat-Volp avec le soir, un ciné-débat à Labarthe-sur-Lèze avec la projection du film « La Rivière ». En mars, le 06, il y aura le marché au Mas d'Azil, le matin, suivi de la journée mondiale des Zones Humides. Le lendemain, un parcours commenté qui est proposé par le Conseil Départemental à la centrale hydroélectrique d'Arrout et nous irons ensuite à Saint Girons, visiter une centrale avec une turbine ichtyocompatible.

• Intervention de Mme Karine ORUS-DULAC, animatrice du SAGE BVPA:

Pour le parcours commenté, nous le réalisons avec la collaboration du Syndicat Salat-Volp qui nous commentera aussi la rivière et son fonctionnement.

• Intervention de M. Florian TESTA, animateur du SAGE BVPA:

Le samedi 9 mars, nous nous rendrons sur le marché de Tarascon-sur-Ariège, le jeudi 14 mars au soir, nous aurons l'atelier n°2 à Lavelanet : Sécurisation de la ressource en eau de 18h à 20h, le 22 mars, la journée mondiale de l'eau à Pamiers, en collaboration avec « Eau Ariège » ; le 27 mars, le marché de Labarthe-sur-Lèze

Puis, en avril, le 02, nous nous rendrons à La Tour du Crieu pour un second parcours commenté en partenariat avec le SMDEA, le 5 avril, le ciné-débat à Auterive, le 6 avril, le marché de St-Girons, et enfin le 11 avril, le dernier atelier thématique au Mas d'Azil sur le thème de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Nous aurons ensuite un travail de synthèse de la concertation pour aboutir le jeudi 25 avril par une réunion publique de clôture de la concertation, le soir dans les salons du Conseil Départemental de l'Ariège, et 5 jours après, nous aurons la fin règlementaire de la concertation.

Pendant tout ce temps, des outils numériques seront disponibles sur le site du département avec un questionnaire en ligne.

• Intervention de Mme Karine ORUS-DULAC, animatrice du SAGE BVPA:

Vous avez eu le dossier de concertation, nous vous l'avons distribué tout à l'heure. Tout est dedans, les dernières dates du SMIVAL n'y sont pas, mais au fur et à mesure que les partenaires ajoutent des dates, cela sera ajouté sur le site www.ariege.fr.

• Intervention de M. Jean-Paul FERRE, Président de la CLE :

Je tenais à vous remercier de votre participation. Nous vous invitons à rejoindre les salons du Conseil Départemental pour la réunion de lancement de la concertation.

La séance est levée à 18h10.

Le Président de la CLE du SAGE BVPA

Le Président de la CLE du SAGE BYPA

Jean-Paul FERRE

Jean-Paul FERRE